

## Les règles de l'impôt sur la fortune immobilière - 1 jour

---

### Objectifs :

Comprendre la réforme de 2018 sur l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)  
Appréhender les déclarations 2042 IFI et leurs annexes  
Calculer son impôt sur la fortune (IFI)

### Public concerné :

**Prérequis :** Pas de pré requis

### Intervenant(s) :

Consultant en gestion patrimoniale  
Formateur en fiscalité et droit des affaires à l'Université de Droit de Toulouse et de Toulon (Master II)

### Moyens pédagogiques et techniques :

Projection sur grand écran  
Démonstration et exercices sur tableau blanc  
Remise d'un support de cours

**Durée de la formation :** 6 heures.

**Nombre de participants maximum :** 30 stagiaires.

### Programme :

L'impact de la réforme issue de la loi de finances de 2018  
Les déclarations 2042 IFI et leurs annexes  
Les règles essentielles du nouvel impôt sur la fortune  
Les notions de personnes et de biens immobiliers imposables au sens large  
La nouvelle définition des passifs déductibles  
Les nouvelles obligations déclaratives, le calcul des taux et du mécanisme du plafonnement  
Les réductions d'impôt IFI encore applicables

### Modalités d'évaluation des acquis :

Quizz général en fin de formation  
Questions / Réponses  
Questionnaire de satisfaction

**Sanction visée :** Attestation de fin de formation

### Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

### Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

### Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

**Taux de satisfaction de la formation** : 97% des stagiaires satisfaits

\* Période de référence : Année 2025

**Conditions tarifaires** : nous consulter